



Amiens, le 30 mars 2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'académie d'Amiens
Chancelier des Universités

à

Mesdames, Messieurs les directeurs de maisons
d'arrêt, de centres pénitentiaires, des centres
EPIDE,
Mesdames, Messieurs les Directeurs des Centres
Educatifs,
Mesdames, Messieurs les Directeurs des Centres
d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la
Jeunesse,
Mesdames, Messieurs les Directeurs des Unités
Educatives d'Activités de Jour.

Rectorat

Division des Examens et Concours

Bureau du DNB – CFG – DELF

Dossier suivi par
Barbara Cauterman, chef de Bureau
☎ : 03 22 82 38 61

Objet : Certificat de formation générale – seconde campagne d'inscription.
Session de juin 2017

☎ : 03 22 82 69 77

☎ : 03 22 82 39 83

Mél : ce.dec@ac-amiens.fr

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'une seconde campagne d'inscription au certificat de formation générale sera ouverte à destination de vos candidats, dans la mesure où vos effectifs au cours de l'année sont très fluctuants.

Le registre des inscriptions sera de nouveau ouvert du mardi 25 avril 2017 à 10 heures au vendredi 28 avril 2017 à 14 heures.

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Vous éditez vos confirmations d'inscription à compter du mardi 2 mai, 10 heures ; celles-ci seront ensuite vérifiées et signées, accompagnées de la photocopie de la pièce d'identité et de l'attestation de recensement, par les candidats et leurs représentants légaux, **puis retournées** au bureau du CFG du rectorat **pour le 11 mai 2017 au plus tard.**

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Pour inscrire vos candidats, vous vous connecterez au même portail informatique que celui de la première campagne, à partir du site académique (rubrique diplômé / CFG ou en tapant le lien <https://portail.ac-amiens.fr/cfg>).

Dès que vous avez connaissance d'une nouvelle candidature dans votre établissement, je vous invite à collecter les pièces à fournir afin d'éviter d'éventuels retards dans la communication des dossiers au Rectorat.

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur et par délégation,
Le chef de la Division des Examens et Concours,



Sophie LUQUET